



## Accompagner la mobilité des membres de la famille

### ACCÉDER PLUS FACILEMENT À L'EMPLOI

#### • QUOI ?

Défense Mobilité (DM) facilite votre retour à l'emploi dans les secteurs privé/public ou si vous souhaitez créer votre entreprise.

#### • POUR QUI ?

> Vous êtes un(e) conjoint(e) d'un personnel du ministère des armées ou de la Gendarmerie nationale.

> Vous êtes marié(e), pacsé(e), en concubinage, en vie maritale, veuf/veuve, conjoint(e) de militaire blessé(e) en opération, séparé(e) de votre conjoint(e) ou votre conjoint(e) part à la retraite.

#### • COMMENT ?

Défense mobilité vous propose les prestations suivantes :

> **Informations et conseils personnalisés** sur les métiers et opportunités professionnelles dans votre bassin d'emploi.

> **Acquisition de techniques de recherches d'emploi** (rédaction de CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement).

> **Mise en relation avec un réseau de 7 000 entreprises partenaires** de Défense Mobilité (job dating, participation aux forums emploi Défense Mobilité).

> **Un accès au job board de Défense Mobilité**, site d'emploi réservé à ses candidats.

> **Intervention auprès des administrations pour le rapprochement de conjoints fonctionnaires** (hors ministère des armées) en cas de mutation du militaire.

**Les nouveautés dans le cadre du plan famille depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et en fonction du projet professionnel du candidat :**

> **Le cofinancement de formations professionnelles** en complément de Pôle emploi.

> **Le financement de prestations de formations d'adaptation à l'emploi.**

> **L'accès aux prestations d'accompagnement de la mission reconversion des officiers (MRO)**, pour les conjoints ayant cotisé à une caisse cadres et/ou détenteurs d'un niveau BAC +3 habitant en région Parisienne (forums emploi dédiés notamment).

> **Le remboursement à postériori de formations autofinancées** (jusqu'à 3 000 €).

> **Le financement d'une démarche de validation des acquis de l'expérience VAE** (jusqu'à 3 000 €).

**Ces aides à la formation seront accordées une fois par mutation ou tous les 5 ans.**

Ces mesures sont financées et mises en œuvre par Défense Mobilité.

Pour information, 80 % des conjoints accompagnés par Défense Mobilité retrouvent un emploi dans les 6 mois (statistiques 2016 et 2017).

## • Informations pratiques

Pour tout savoir sur l'offre destinée aux conjoints :

### Sur Internet :

Défense Mobilité : <https://www.defense-mobilite.fr/conjoint-de-militaire>

### Par téléphone :

Numéro vert : 0 800 64 50 85

## • CONTACTS

Contactez votre conseiller Défense Mobilité :

**Coordonnées disponibles sur Internet :** <https://www.defense-mobilite.fr/Annuaire>

Votre conseiller Défense Mobilité vous propose :

- > Un suivi individualisé, personnalisé et régulier.
- > Une offre de service combinant les prestations de Pôle emploi et de Défense Mobilité adaptées à votre situation.
- > Un accompagnement complet de l'orientation jusqu'à la mise en relation avec des employeurs pour un retour à l'emploi réussi.